

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU LUNDI 23 JUIN 2025



L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires d'Attijariwafa bank s'est réunie le lundi 23 juin 2025 à 11h00, par visioconférence au siège social de la banque, sis 2, boulevard Moulay Youssef à Casablanca, et a approuvé le traité de fusion aux termes duquel sa filiale Borj Attijari lui a fait apport de la totalité de son actif et de son passif au titre la fusion-absorption de Borj Attijari par Attijariwafa bank.

Compte tenu du fait que Attijariwafa bank était détentrice de la totalité des droits sociaux représentant l'intégralité du capital social de Borj Attijari, la fusion n'a donné lieu à aucune augmentation du capital social de Attijariwafa bank.

La fusion est réputée, à compter du 23 juin 2025, définitivement réalisée du fait de la levée de l'ensemble des conditions suspensives auxquelles ladite opération était soumise, étant précisé que la fusion prendra effet rétroactivement d'un point de vue comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2025.